

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 28 octobre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Postulat de M. le Conseiller Roland du Bois pour une révision du PGA (Plan Général d'Affectation)

Le Conseil communal de Pully

vu le rapport de la commission ad hoc

décide

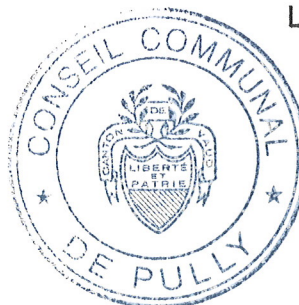
1. de ne pas suivre la proposition de la commission ad hoc et de refuser ainsi de transmettre ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD



Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON

Pully, le 25 novembre 2015